

Délibéré du Tribunal de Commerce du 18/11/14, la fonderie tarnaise Gillet Industrie devient la Scop Fonderie Gillet Industries

La fonderie Gillet Industrie, implantée depuis 1687 à Albi était mise en liquidation avec recherche de repreneur depuis le 22 juillet 2014. Malgré deux dépôts de bilan en 6 ans, les salariés de l'entreprise ont maintenu leur activité durant les mois d'incertitude, convaincus du potentiel industriel de leur outil de production. Depuis le 18 novembre 2014, par décision officielle du Tribunal de Commerce d'Albi, la société est reprise par 27 des 41 salariés et devient la Scop (Société Coopérative et Participative) Fonderie Gillet Industries.

Spécialisée dans la fabrication de petites et moyennes séries de pièces moulées en aluminium, bronze, laiton et cupro-aluminium, destiné à de multiples usages (matériel ferroviaire, maritime et fluvial, équipement incendie, systèmes de pompage, manufactures de pneumatique, motorisation navale, terrestre et aérienne, énergie hydraulique, armement, matériel agricole, mobilier urbain...), l'entreprise a souffert ces dernières années de problèmes économiques majeurs. C'est alors que 27 des salariés, défenseurs d'un savoir-faire mais aussi du territoire tarnais, pensent à reprendre leur entreprise sous forme de Scop.

Très vite, ils ont rencontré Cyrille Rocher, Délégué régional de l'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées, qui les a accompagné et conseillé tout au long de la procédure judiciaire, notamment sur la stratégie et le montage financier.

« Cette reprise en Scop par les salariés est avant tout le succès d'une parfaite entente entre les différents acteurs institutionnels. Que ce soit la Préfecture du Tarn, la DREAL, le Conseil Régional, le commissariat au redressement productif, tous les décideurs ont pris ce dossier à bras le corps et ont su trouver les solutions adéquates pour permettre cette issue heureuse.

Nous pouvons voir dans cette réussite une conséquence directe du Plan Régional Entreprendre en Midi-Pyrénées, qui rassemble et fait travailler en réseau les acteurs de la création et de l'accompagnement de projets.

Les pouvoirs publics ont de plus en plus conscience que le modèle coopératif est une réponse pertinente en matière de maintien de l'activité et de pérennité des emplois sur les territoires. Enfin, déclaration assez rare pour être mentionnée, le procureur de la République a souligné la qualité de l'offre faite par les anciens salariés et a tenu un discours particulièrement encourageant sur ce modèle innovant des Scop. »

Cyrille Rocher, Délégué régional de l'URSCOP Midi-Pyrénées

La Scop fonderie Gillet Industries aura à sa tête Jacques Bernardi, un entrepreneur du secteur de l'aéronautique, qui a également contribué au capital :

« Je suivais ce dossier de près et avais moi-même déposé une offre pour racheter l'activité en propre. Or, il m'était impossible de constituer un montage financier en si peu de temps. C'est alors que j'ai appris qu'une offre avait été émise par les anciens salariés, réunissant le capital nécessaire grâce notamment aux indemnités de licenciement, mais il leur manquait le dirigeant. C'est donc naturellement que nous avons été mis relation.

Je viens de grands groupes aéronautiques qui versaient leurs bénéfices aux actionnaires ! C'est une des raisons qui m'a conduit à vouloir redresser une structure à taille humaine. Et le modèle Scop va de pair avec mon engagement. C'est d'ailleurs dans une Scop que j'ai démarré mon activité professionnelle il y a 30 ans. Je connais donc bien le mode de fonctionnement et les valeurs. Ce statut va notamment inciter les salariés-associés à pérenniser et développer leur outil de travail sans la pression d'un actionariat extérieur.

L'équipe a conscience que durant les premiers exercices, les bénéfices seront réinvestis dans l'outil de production afin de le rendre plus performant et plus compétitif, ce qui nous permettra à terme de remporter de nouveaux marchés qui diversifieront et consolideront notre activité. Ce n'est que dans un second temps, que nous envisagerons ensemble de redistribuer une part des bénéfices aux associés. Il faut d'abord asseoir la nouvelle entité. »

Jacques Bernardi, Repreneur et Directeur Général de la Scop Fonderie Gillet Industries.

À propos de...

La Fonderie Gillet Industries : Fondée en 1687 à Albi (81), elle fabrique des petites et moyennes séries de pièces moulées en aluminium, bronze, laiton et cupro-aluminium, destinées à de multiples usages (transport, armement, matériel agricole...). Reprise en Scop par 27 salariés à l'automne 2014, l'objectif est de réaliser 2,5 millions d'euros de CA dans un premier temps pour pérenniser l'activité et les emplois.

<http://fonderie-gillet.com/>

L'URSCOP Midi-Pyrénées : Avec près de 180 entreprises coopératives, la région Midi-Pyrénées fait figure d'exemple à l'échelle du pays. L'Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées fédère les Scop (Sociétés Coopératives de Production) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de la région. C'est un réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives.

www.scopmidipyrenees.coop

Renseignement complémentaire ou demande d'interview,

Contact Presse :
Florence MILLET
06 62 01 77 61
florence@millet-rp.fr